



Alternatives

SPÉCIAL RÉSEAU 2^{ème} PARTIE

Un maillage de nos implantations au plus près des territoires

Comme annoncé dans notre tract du 10 octobre, la présente publication développe la conception des implantations territoriales de la Banque que le SNABF Solidaires s'engage à défendre avec vous et pour vous.

La suppression des unités infra-départementales hypothèquerait gravement notre capacité à répondre pleinement aux attentes de la collectivité nationale. En effet ces implantations, souvent éloignées de leur succursale départementale de rattachement, représentent une part significative de nos missions d'intérêt général comme de l'activité liée à la connaissance des entreprises. **Elles facilitent ainsi l'accès des usagers aux services que nous rendons au titre de la cohésion sociale**, alors même que la Banque, conformément aux souhaits des pouvoirs publics, entend élargir les horaires d'ouverture de nos guichets.

Elles nous permettent également, par leur immersion complète et permanente dans l'environnement administratif et économique, **d'entretenir un suivi étroit des territoires** des succursales fermées et **donc une véritable présence de place**, appréciée par l'extérieur.

A l'inverse, les Directeurs Délégués Responsables de Pôle Economique (DDRPE), faute de présence physique permanente sur le terrain et quels que soient leur dynamisme et leur compétence, **ne peuvent bénéficier d'une proximité et d'une réactivité comparables** avec les décideurs, ainsi qu'ont pu le constater certaines conventions interrégionales organisées en 2007. A cet égard, la récente recommandation de résidence du DDRPE à l'intérieur ou à proximité du territoire économique couvert est révélatrice du caractère structurant de l'ancrage territorial.

De même, le développement du télétravail à la seule initiative de la Banque ne saurait se substituer à cet ancrage, car il est porteur de risques. Il contribuerait certes au développement durable. Il offrirait par ailleurs une alternative à nos collègues du réseau dont les unités ont été -ou pourraient être- transformées ou fermées et qui subissent des temps de trajet ainsi que des dépenses de transport importants.

Imprimé sur papier recyclé



Solidaires

Solidaires
Union
syndicale

syndicat national autonome
du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires
[http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org)

Mais dans le contexte actuel, **la Banque pourrait être tentée de détourner ce dispositif** pour réaliser au moindre coût – car sans plan social- son projet de restructuration du réseau, ainsi que semble le suggérer la présentation de son dispositif (« *faciliter des opérations de reconversion entre sites distincts* »).

C'est pourquoi **la mise en place du télétravail doit prendre en compte aussi bien les aspirations légitimes du personnel que le maintien de notre présence de place.**

C'est en effet au cœur du tissu économique et social que la Banque est la plus performante et peut répondre au mieux aux attentes de la collectivité (collectivités territoriales, autorités publiques, entreprises, particuliers...)

Dans ce cadre, le SNABF Solidaires se battra donc pour **le maintien des structures infra-départementales existantes, dans les bâtiments actuels ou nouveaux.**

Nous demandons également **la création d'antennes économiques en lieu et place des DDRPE**, en particulier dans les zones géographiques dont le suivi doit être amélioré.

Plus encore, nous entendons tirer parti de la réflexion engagée par la Banque sur l'adaptation de nos implantations pour **revendiquer un maillage intégrant davantage l'objectif d'attractivité des territoires**, au cœur des politiques actuelles d'aménagement du territoire.

Dans une économie globalisée où les territoires économiques sont en compétition permanente pour attirer des capitaux circulant librement, notre implantation au plus près des centres d'activités et des bassins d'emplois constitue un signal fort adressé aux chefs d'entreprise désirant y investir.

Elle permet également aux décideurs de bénéficier de notre connaissance approfondie du tissu économique.

Cette **exigence d'un meilleur maillage territorial n'exclut pas, le cas échéant, la création de nouvelles unités.** En tout état de cause, **elle doit s'accompagner d'un redécoupage des rayons d'action** actuels, afin de prendre pleinement en compte la réalité des territoires économiques.

Enfin, l'exercice d'une véritable présence de place suppose de **renforcer le rôle des BAI.** Dans cet esprit, nous proposons de privilégier systématiquement leur localisation physique –ou leur relocalisation- dans des lieux favorisant leur fréquentation (CAF, CCAS, centre ville...).

Nous revendiquons également l'augmentation du nombre de jours d'ouverture ainsi que le traitement des dossiers sur place : nos propositions s'inscrivent dans le droit fil des possibilités ouvertes par le télétravail comme des préoccupations de la Banque en matière de développement durable.

En dernier lieu, nous demandons à nouveau que les BAI puissent être utilisés comme une structure d'accueil pour les autres métiers (analystes Géode et de groupes appelés à se déplacer...).

**Pour vous informer
Pour nous joindre
Connectez-vous sur
notre site Internet**

<http://www.snabf.org>